AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1499
FR0004038099-FS0742

27 juin 2016

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

GFI INFORMATIQUE

(Euronext Paris)

Par courriers reçus les 24 et 27 juin 2016, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes :

- la société par actions simplifiée Itefin Participations[1] (1 rue Paul Cézanne, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 22 juin 2016, les seuils de 20% du capital et des droits de vote de la société GFI INFORMATIQUE et détenir individuellement 12 329 361 actions GFI INFORMATIQUE représentant autant de droits de vote, soit 18,52% du capital et des droits de vote de cette société[2] ;

- la société BG Select Investments (Ireland) Limited[3] (Beaux Lana House, Mercer Street Lower, Dublin 2, Irlande) a déclaré avoir franchi en baisse, le 22 juin 2016, les seuils de 25% du capital et des droits de vote de la société GFI INFORMATIQUE et détenir individuellement à cette date 13 468 106 actions GFI INFORMATIQUE représentant autant de droits de vote, soit 20,23% du capital et des droits de vote de cette société ;

- la société de droit qatari Mannai Corporation QSC[4] (PO Box 76, Doha, Qatar) a déclaré avoir franchi en hausse, le 22 juin 2016, les seuils de 50% du capital et des droits de vote de la société GFI INFORMATIQUE et détenir individuellement 34 109 194 actions GFI INFORMATIQUE représentant autant de droits de vote, soit 51,24% du capital et des droits de vote de cette société.

Ces franchissements de seuils résultent de l'acquisition d'actions GFI INFORMATIQUE par la société Mannai Corporation QSC auprès de Boussard & Gavaudan et Apax, au prix unitaire de 8,50 €, conformément aux accords conclus dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée qu'elle a initiée sur les titres de cette société[5].

[1] Société par actions simplifiée contrôlée par le FPCI Apax France VII, lequel est représenté par sa société de gestion Apax Partners SA, elle-même contrôlée par M. Maurice Tchenio.
[2] Sur la base d'un capital composé de 66 570 771 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Société à responsabilité limitée de droit irlandais dont le capital est intégralement détenu par la société BG Master Fund ICAV. La société BG Select Investments (Ireland) Limited est représentée par son gérant « *investment manager* » Boussard & Gavaudan Investment Management LLP, un *Limited Liability Partnership* de droit anglais, lui-même représenté par son « *Managing Member* » la société de droit anglais Boussard & Gavaudan Partners Limited.
[4] Le capital social de Mannai Corporation QSC est détenu à hauteur notamment de (i) 51,2% par Qatar Investment & Projects Development Holding Company (QIPCO), elle-même détenue par des membres de la famille royale du Qatar, (ii) 17,9% par Al Sakhama Trading & Contracting Co, et (iii) 15,0% par Qatar Foundation.
[5] Cf. notamment D&I 216C1254 du 31 mai 2016 et communiqué diffusé, le 22 juin 2016, par les sociétés Mannai Corporation, Apax, et Boussard & Gavaudan.

A cette occasion, (i) Apax a franchi en baisse les seuils de 20% du capital et des droits de vote de la société GFI INFORMATIQUE, (ii) Boussard & Gavaudan a franchi en baisse les seuils de 30% du capital et des droits de vote de la société GFI INFORMATIQUE, et (iii) le sous-concert constitué de Boussard & Gavaudan et Apax a franchi de concert en baisse les seuils de 50% du capital et des droits de vote de GFI INFORMATIQUE.

Il est précisé que le concert[6] constitué entre (i) la société de droit qatari Mannai Corporation QSC, (ii) les sociétés BG Master Fund ICAV[7], Boussard & Gavaudan Holding Limited[8] et BG Select Investments (Ireland) Limited (ci-après dénommées « Boussard & Gavaudan »), et (iii) les sociétés Itefin Participations, Altamir[9] et le FPCI Apax France VII[10] (ci-après dénommées « Apax ») **n'a franchi aucun seuil** et détient 63 396 793 actions GFI INFORMATIQUE représentant autant de droits de vote, soit 95,23% du capital et des droits de vote de cette société, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	**% capital et des droits de vote**
Itefin Participations	12 329 361	18,52
FPCI Apax France VII	0	-
Altamir	0	-
Total Apax	**12 329 361**	**18,52**
BG Master Fund ICAV	0	-
BG Select Investments (Ireland) Limited[11]	13 468 106	20,23
Boussard & Gavaudan Holding Limited[11]	3 490 132	5,24
Total Boussard & Gavaudan[11]	**16 958 238**	**25,47**
Total sous-concert Apax/Boussard & Gavaudan	**29 287 599**	**43,99**
Mannai Corporation QSC	34 109 194	51,24
Total concert Apax/Boussard & Gavaudan/Mannai Corporation QSC	**63 396 793**	**95,23**

[6] Cf. notamment D&I 216C0904 du 15 avril 2016.

[7] Organisme de placement collectif à capital variable de droit irlandais représentée par son gérant « *investment manager* » Boussard & Gavaudan Investment Management LLP, un *Limited Liability Partnership* de droit anglais, lui-même représenté par son « *Managing Member* » la société de droit anglais Boussard & Gavaudan Partners Limited.

[8] Société de droit de l'Ile de Guernesey représentée par son gérant « *investment manager* » Boussard & Gavaudan Investment Management LLP, un *Limited Liability Partnership* de droit anglais, lui-même représenté par son « *Managing Member* » la société de droit anglais Boussard & Gavaudan Partners Limited.

[9] Société en commandite par actions représentée par son associé commandité et gérant, la société Altamir Gérance SA, laquelle est contrôlée par M. Maurice Tchenio.

[10] Représenté par sa société de gestion Apax Partners SA, elle-même contrôlée par M. Maurice Tchenio.

[11] Par ailleurs, il est précisé qu'à la suite d'une opération de rééquilibrage interne entre les fonds Boussard & Gavaudan réalisée le 27 juin 2016, BG Select Investments (Ireland) Limited (BGSI) a cédé 342 443 actions GFI INFORMATIQUE à Boussard & Gavaudan Holding Limited (BGHL) au prix unitaire de 8,50 €. A la suite de cette opération, (i) BGSI détient 13 125 663 actions GFI INFORMATIQUE, représentant autant de droits de vote, soit 19,72% du capital et des droits de vote de cette société, et (ii) BGHL détient 3 832 575 actions GFI INFORMATIQUE représentant autant de droits de vote, soit 5,76% du capital et des droits de vote de cette société. La détention de Boussard & Gavaudan (soit 16 958 238 actions GFI INFORMATIQUE représentant 25,47% du capital et des droits de vote de cette société) est inchangée au résultat de cette opération de reclassement interne. A cette occasion, la société BG Select Investments (Ireland) Limited a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 27 juin 2016, les seuils de 20% du capital et des droits de vote de la société GFI INFORMATIQUE.